COLLÈGE GERARD PHILIPE
33600 PESSAC

38, avenue Pierre Corneille
33600 PESSAC
Tél 05 56 15 12 50

Projet d' E.P.S 2011 / 2015

PLAN DU PROJET E.PS

A LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

1 - Les textes de référence p2

II - Ressources et contraintes matérielles

1 - L'évolution de l'environnement p3
2 - Le budget de fonctionnement p3
3 - L'environnement matériel et le choix d'activités p3/4
4 - Le temps de pratique effective p4
5 - La flexibilité des emplois du temps p4
6 - Le petit matériel p5

III Les données humaines

1 - Les adultes p5
2 - La population scolaire p6

B LA DEMARCHE PEDAGOGIQUE

I - Liaison projet d'établissement et projet d'E.P.S p7

I1 - Les axes du projet organisateur

1 - La rationalisation du temps de pratique p8
2 - Les modalités de participation p8
3 - La prise en compte de 1' élève p8
4 - Importance du projet de classe p9

III - La mise en œuvre du projet pédagogique

1 - Les dispositifs particuliers p9
2 - La programmation des activités p10
3 - Les modalités d'évaluation p11

A : LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET E.P.S

.I LES TEXTES DE REFERENCE

- **Lettre de rentrée de l'inspection pédagogique régionale**
- **Note de service du 19 /10 / 87**

  Recommandations pédagogiques concernant l'évaluation des résultats scolaires en éducation physique et sportive au titre du brevet

- **B.O no 6 du 28 /08/08** Programmes EPS

- **Circulaire** Du 23/05/1997 relative à la mission des enseignants

- **Circulaire** Du 247 08/76 Emploi du temps E.P. S
  Du 14/01/82 Groupes d'E.P.S. à partir de 2 ou plusieurs classes
  Du 31 /12 82 Initiatives de répartition, de gestion
  Du 19/07/94 Horaires en classe de 6ème

- **Circulaire** Du 13/07/2004 (n°2004-l 3 8) Risques particuliers à l'enseignement de l'EPS et du sport scolaire

- **Circulaire** Du 13/07/2004 ((n°2004-139) Enseignement de la natation (établissements scolaire 1° et 2ème degré)

- **Circulaire** Du 15/10/2004 (n°2004- 173) Enseignement de la natation/modification

. **Circulaire** Du 07/07/2011 (no 2011-090) Enseignement natation premier et second degré modifications.

II. RESSOURCES ET CONTRAINTES MATERIELLES

1. EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT

Avant 1991 le collège ne bénéficiait d'aucune installation sportive sur place
Compte tenu de cet état de fait, et de la proximité de la piscine universitaire, la Natation tenait une place privilégiée dans le programme.

Après 15 ans de tractation , pour la rentrée 91/92 le Collège a enfin obtenu un équipement extérieur .Les vestiaires ont suivi, et à la rentrée 92/93 l'ensemble était devenu fonctionnel.

Depuis 92/93 compte tenu des nouvelles installations, il est logiquement apparu opportun de consacrer une plus grande part à 1 enseignement des Sports Collectifs et de 1'Athlétisme .

Il est à noter que depuis 1991 la concertation établie entre les collèges de Pessac et la municipalité (0 M S) permet de faire bénéficier gratuitement nos élèves des créneaux de Piscine (Caneton et Stade Nautique)
Le transport correspondant est assuré gratuitement par les services municipaux .

2. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Avec les lois de centralisation une subvention spécifique E.P.S. , figurant au budget de 1' établissement, était versée par 1 état et la C.U.B. '

Depuis l'application des lois de décentralisation, une part du budget de l'établissement est réservée aux crédits d'enseignement (toutes disciplines)
Le montant de ces crédits est donc réparti entre toutes les disciplines y compris 1' E.P.S.
L'enveloppe des crédits d'enseignement suit difficilement cette évolution.
Les autres disciplines bénéficient de crédits spécifiques pour l'achat des livres du mobilier et des équipements des salles
de cours....

3. ENVIRONNEMENT ET CHOIX D'ACTIVITES

1. Au collège

- 4 terrains de Basket
- 2 Terrains de Hand
- 1 Piste (4 couloirs de 80m, en revêtement synthétique)
- 1 Fosse de réception pour le saut en longueur
- 2 aires de saut en Hauteur avec tapis de réception
- Gymnase typeB

2. A 50m à pied le Parc de Fontaudin

- Un circuit pédestre de 700m de long autour du bassin d'étalement

Permet l'entraînement de course en durée

3 . AlOmn à pied . Le Stade du Chiquet

- Un terrain en herbe pour le rugby et le foot ball

4.A12mn pied Le C.O.S.CE.C. de Saige Formanoir

- Une grande salle de sports collectifs
- Un salle spécifique pour la Gymnastique avec

Un praticable
2 paires de barres asymétriques
1 barre fixe
1 poutre haute + 1 poutre basse
1 cheva à hauteur fixe (lm20)
4 éléments de plinth (Dima)
De nombreux tapis

II est prévu que chaque classe puisse accéder au gymnase sur son créneau de 2h afin de pratiquer : la Gymnastique, le Volley, le Badminton, la Lutte

5 . A 12 mn en car Le Stade nautique

- Bassin de 25m 2 couloirs par classe sont attribués
Profondeur progressive de 0,80m à 2m20

6 . A 16 mn en car La Piscine Caneton

- Bassin de 25m avec 4 couloirs
Profondeur progressive de 0,80 à 2,20m

7. gymnase type « B » intra muros prévu pour la fin de l'année 2006/2007…

4. TEMPS DE PRATIQUE EFFECTIVE

Temps de base	Séquence Collège	Lieux de pratique	Pertes de temps	Temps réel
Ih	55mn	Collège	15mn	40mn
2h	lh50	Collège	15mn	lh35
2h	lh50	C.O.S.E.C.	40mn	IhIO
2h	lh50	Piscines	50mn	Ih
2h	lh50	Chiquet	30mn	lh20

5. LA FLEXIBILITE DES EMPLOIS DU TEMPS

L'élaboration des emplois du temps est un élément déterminant de la richesse pédagogique et de la qualité de l'enseignement

Sont à prendre en compte :

- La nécessité d'une plage horaire de 2h pour les 5°,4°,et 3° et de deux plages horaires pour les classes de 6° pour pouvoir accéder aux installations extérieures de l'établissement
- Les horaires des installations extérieures de l'établissement (les écoles primaires occupent le Gymnase en début d'après midi)
- L'équilibre des séquences hebdomadaires
- Le regroupement des classes (2 à 3 classes) de même niveaux sur les plages de 2h
- Les horaires E.P.S. de la S.EG.P.A.
- La liberté du mercredi matin afin de préserver les élèves désirant s'inscrire à 1' association sportive .
- La limite de 2 classes sur les créneaux d'une heure (Saturation des vestiaires- Perte de temps- Pas de solution

de repli en cas d'intempérie)

Les difficultés de gestion des vestiaires lorsque les horaires des classes sont en chevauchement (risque accru de vols et de dégradations)

- Proposer une plage horaire de deux par quinzaine sur le niveau 5ème

6. LE PETIT MATERIEL PEDAGOGIQUE

Adapté aux activités athlétiques

- Haies réglables en hauteur
- Javelots d'initiation (400g et500g)
- Poids, boulets d'initiation

Adapté aux activités aquatiques

- Planches et Pull boy
- Objets lestés + Disques de 1kg
- Mini mannequins

Adapté aux activités de coopération et d'opposition

- Ballons :_Hand , Basket, Foot, Rugby, Volley
- Dossards : 4 couleurs différentes

Adapté aux activités d'opposition duelle
Chaque élève peut utiliser une raquette et un volant

Matériel audio visuel
- Une chaîne permettant la lecture des « C.D. » et des cassettes
- Un caméscope et un écran permettant la lecture immédiate

Pouvant servir à la construction d'aires pédagogiques variées
- Cônes de différentes tailles en nombre important
- Lattes(20). Cerceau (30) Cordelettes (30)
- Décamètre (4) chronos (lO)

III LES DONNEES HUMAINES

1 - Les Adultes

L'équipe des enseignants
Collège/SEGPA : 3 postes + 1/2 poste

Les tâches matérielles sont réparties d'un commun accord, en tenant compte des compétences et des motivations de chacun et dans un souci d'efficacité

La communauté éducative

Les enseignants d' E.P.S. sont suffisamment considérés pour se voir confier la responsabilité de professeur principal.

Les personnes ressources extérieures au collège

De bonnes relations sont établies avec le service des sports de la Ville ainsi qu'avec le transport scolaire
La participation à l'O.M.S. (Office Municipal des Sports contribue à créer des liens favorables à la reconnaissance de notre discipline.

2- La population scolaire

Caractéristiques générales

Un petit établissement :

Structure Rentrée 2011.

13 classes de collège

1 classe ULIS (10 élèves)

8 classes à la SEGPA (capacité d'accueil: 128 élèves)

Une population très hétérogène au niveau culturel, socio-professionnel avec un pourcentage de plus en plus grand d'élèves en difficulté (30 nationalités représentées)

CSP : nombre d'élèves issus de CSP défavorisées (39.2%) incluse la SEGPA.

Alors que ce taux n'est que de 30.4% sur l'ensemble du département.

33.1%de CSP favorisées contre 39.1 % pour le département.

Le taux de réussite au brevet est en permanente évolution 73.8% en 2009, 84% en 2010.

Taux de boursiers 30,6%

Des compétences très variables (langage , lecture , compréhension , logique ,)

un pôle fragile : le constat est fait de la recrudescence d'avertissement au travail et comportements sur les niveaux cinquième et quatrième

Investissement sportif des élèves

Le pourcentage d'élèves pratiquant une activité sportive au sein d'un club est peu important (foot-ball essentiellement)

De nombreux élèves participent à l'association sportive du quartier :

L'Association Sportive Gymnique des Travailleurs de Saige est très active dans la cité. Elle draine une grande partie de la population de jeunes en proposant une animation basée sur « la multi-activité ludique » l'apprentissage spontané par le jeu.

Les opérations « Ticket Sport « (gratuites) ont la même finalité.

Elles sont organisées pendant les vacances et en particulier sur les lieux de pratique proches du collège

Le pourcentage d'élèves participant à 1' Association Sportive du collège est de l'ordre de 13% si l'on prend en compte l'effectif du Collège .Dans l'ensemble les élèves considèrent favorablement la pratique physique.

Investissement E.P.S. des élevés

Les élèves ont l'habitude de participer soit intégralement au cours, soit en fonction de leurs inaptitudes ponctuelles.(Le règlement intérieur en précise les modalités)

Les problèmes de tenues de sport sont plus ou moins supprimés dans la mesure ou nous pouvons leur en procurer...

On peut dire que la participation répond aux attentes des enseignants.

Il est à noter également que dans l'ensemble, les élèves évaluent avec discernement leurs compétences et leur investissement dans les A.P.S. (Variabilité des groupes ,tenant compte de la prise de décision des élèves)

B : LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

I LIAISON PROJET D'ÉTABLISSEMENT, PROJET D'EPS.2006/2009

AXES PRIORITAIRES DU PROJET D'ETABLISSEMENT :	**AXES PRIORITAIRES DU PROJET EPS :**

1-Faire réussir au mieux tous les élèves	➢ Permettre à chaque élève de progresser à son rythme et à son niveau dans les différentes APSA. -différenciation pédagogique -pédagogie de contrat -évaluation informative, mutuelle. -valorisation de la maîtrise d'exécution. ➢ favoriser l'expression des élèves en difficulté à l'intérieur de groupes de besoins. ➢ création des conditions nécessaires à l'atteinte d'un niveau minimum dans chaque groupe d'APSA proposé.
2-Favoriser le rôle des parents dans le système scolaire	➢ Organiser les temps forts d'échange avec les parents. ➢ Favoriser la communication, l'information avec les parents via le cahier de liaison, le cahier de texte, le bulletin du collège ou encore le site du collège. ➢ Faire participer les parents à l'organisation de temps forts sportifs (cross du collège, rencontres AS...)
3-Donner aux élèves les moyens d'assumer leur rôle de d'adultes citoyens	➢ Apprendre à vivre ensemble, construire des élèves citoyens, respectueux d'eux-mêmes et des autres. ➢ Créer une dynamique sportive intégrant tous les élèves de l'établissement. ➢ Construire un élève responsable, solidaire, autonome. -passer d'une activité égocentrique à une activité intégrant les autres, assumer différents rôles. -passer d'une attitude à forte implication affective à une activité réfléchie et organisée par des connaissances. ➢ -responsabiliser l'élève dans l'organisation des activités et de la sécurité, installation du matériel, aide, parade.
4-Lutter contre la démotivation scolaire, l'absent et la déscolarisation.	➢ Varier les activités proposées. ➢ Favoriser l'implication des élèves en leur proposant des objectifs et des contrats personnalisés. ➢ Valoriser les élèves.

II LES AXES ORGANISATEURS DU PROJET PEDAGOGIQUE

1 RATIONALISATION DU TEMPS DE PRATIQUE

- Les pertes de temps

Certaines sont prévisibles

- Passage dans le vestiaire (tenue de sport et hygiène)
- Eloignement des installations couverts
- Eloignement des installations nécessaires à la pratique

d'activités spécifiques

Certaines sont ponctuelles - Intempéries

- La stratégie adoptée

- Ne pas multiplier les activités à l'extérieur du collège
- Prévoir les emplois du temps en fonction des installations couvertes
- Situer les A.P.S. en salle pendant la période hivernale ;
- Etre précis dans l'organisation

- Mise en œuvre

Sur la scolarité et en se basant sur 34 semaines le nombre de séquences horaires est de 442
Le temps de pratique effective est de l'ordre de 283 heures soit 65% du temps imparti.

2 MODALITES DE PARTICIPATION

En début d'année les consignes relatives à 1 E.P.S. sont collées dans le carnet de liaison.
Ces consignes sont élaborées en tenant compte du règlement intérieur du collège et des textes réglementaires relatifs à la gestion des élèves présentant des inaptitudes.

3 LA PRISE EN COMPTE DES ELEVES

La Diversité des élèves

Le parcours de chaque élève est largement influencé par son vécu en dehors de l'école.
Dés l'entrée en 6ème, les compétences acquises peuvent être très différentes.
A cette culture sportive diversifiée, s'ajoutent les différences morphologiques des élèves.
A partir de la classe de 4eme, ces différences influencent largement l'investissement, le dynamisme des élèves.
Une trop grande hétérogénéité nous apparaît comme un facteur défavorable à la motivation de chacun et comme un frein à l'efficacité de notre enseignement et l'épanouissement de l'élève.
L'élève doit être capable de cerner son évolution physique sans la dramatiser.
Il doit se connaître et s'accepter.
Nos propositions de travail viseront à l'aider dans cette démarche.

Etre bien dans sa classe

II est important que l'élève vive bien dans sa classe sur l'ensemble de sa journée au collège
Nous pensons que l'E.P.S. peut contribuer à enrichir, à équilibrer le climat de la classe.
Le large éventail des A.P.S.A permet de révéler 1' élève à lui même et aux autres.
A chaque séance il se trouve confronté à des situations variées qui mettent largement à contribution sa capacité à s'accepter et à accepter les autres.

4 IMPORTANCE DU PROJET DE CLASSE

Le profil des classes étant souvent très différent, (aptitudes, dynamique interne, intérêt pour les A.P.S, .capacité de travail, d'attention, de concentration, gestion de l'agressivité, de la violence, des conflits etc.) il nous paraît important pour 1'enseignant d'élaborer son propre projet de classe tout en respectant au mieux la programmation des A.P.S.A de l'établissement ainsi que le programme d'E.P.S. des Collèges.

D'une façon générale chaque élève doit pouvoir progresser à son rythme et à son niveau au sein de chaque classe.
Des contrats de travail pourront être proposés .

III - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

1 LES DISPOSITIFS PARTICULIERS (Orientations stables)

Classes de 6èmes

Les acquis sont très disparates, les différences de niveau existent mais sont gérables au sein de la classe.
La cohésion de la classe paraît prioritaire, s'aider, s'entraider, vivre ensemble pour favoriser l'adaptation au collège.
Seule l'activité natation pourra, lorsque les conditions seront favorables, être organisée en groupe de niveaux.
Classe travaillant en parallèle (6èmes ou 6èmes SEGPA ou ULIS.)
Lorsque 2 classes fonctionnent en parallèle des confrontations peuvent avoir lieu en sports collectifs et en préparation au cross de district.

Classes de 5èmes

L'hétérogénéité est importante et le climat relationnel s'en ressent.
La nécessité de fonctionner en groupes diversifiés au sein de la classe est souvent indispensable.
L'activité natation est orientée sur le rattrapage des non nageurs et le perfectionnement des nageurs (sauvetage, nage avec palmes etc.)

Classes de 4èmcs et 3èmcs

Cours d'une heure: La dynamique classe est prise en compte
Le professeur concerné assure le suivi au niveau du conseil de classe

Cours de deux heures : Les classes travaillent en parallèle afin de permettre la constitution de groupes.
Ces groupes sont établis en accord avec les élèves (par autodétermination), suivant leur aisance en Education Physique.

Trois cycles sur quatre : Chaque groupe suit le programme défini dans le projet

Le quatrième cycle sera optionnel,(sur deux ou trois activités proposées.) l'élève choisit en fonction de sa motivation.

2 PROGRAMMATION DES ACTIVITES

	6ème	5ème	4ème	3ème

Activités gymniques	1 cycle Agrès N1	1 cycle Acrosport N1	1 cycle Gym N2	1 cycle Acrosport N2
Activités Aquatiques	1 cycle N1			
Activités Athlétiques	Course en durée : 1 cycle N1 Multi activités : 1 cycle N1	Vitesse/relais : :1cycle N 1	Course en durée : 1cycle N2 Haies : 1cycle N1	Vitesse/Relai/Haies : 1cycle N2
Sports Collectifs	Hand (1 cycle)N1 Basket(l cycle) N1 Rugby(1 cycle)N1	Volley (l cycle) N1 Foot à 5 (1 cycle) N 1 Ultimate (1cycle) N1	Basket (1cycle) N2 Hand (1 cycle) N2	Volley (1 cycle) N2 Foot (1cycle) N2 Basket (1 cycle) N2/3
Activités Opposition duelles	Badminton (1 cycle) N1	Tennis de Table (1 cycle) N1	Badminton (1 cycle) N2	Badminton (1 cycle) N3 Tennis de Table (1 cycle) N2
Activité de Combat	Lutte (1 cycle) N1			Boxe Française (1 cycle) N1
Activées artistiques		Cirque (1 cycle) N1		
Activité Pleine Nature				

NB : 1cycle correspondant à 10H effectives d'activité

4 LES MODALITES D'EVALUATION

La méthodologie de l'évaluation s'appuie sur les textes officiels (Octobre 87 et Juin 88}

Le champ de l'évaluation

Performance → **14 points**

Maîtrise d'exécution

Connaissance
Investissement
Progrès

06 points

Performance

Efficacité dans la conduite de l'action

Des référentiels propres à chaque activité permettent de situer la performance de l'élève

Evaluation : de 1 à 6 points

Maîtrise d'exécution

Degré de réalisation des « savoirs faire »

Cette maîtrise est évaluée en fonction de critères définis par le projet de classe qui tient compte :

-Des compétences à atteindre dictées par les programme officiels d'E.P.S.
-Du profil de la classe
-Des contrats particuliers conclus avec certains élèves (élèves en difficultés, inaptes partiels fonctionnels, asthmatiques, en surcharge pondérale etc.)
-De ce qui a été réellement enseigné

Evaluation : de 1 à 8 points

Evaluation complémentaire

Connaissance
Investissement
Progrès

Degré d'autonomie dans la gestion des A.P.S.
Degré dans la participation, la motivation
Assimilation des facteurs d'amélioration
Respect du contrat fixé avec le professeur

Evaluation : de 1 à 6 points